

LE CANARD-VAPEUR

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CAP-HORNIERS DE PLAISANCE

Siège : J. Rey, Villa Costecalde, Impasse Massilia, 83120 Sainte-Maxime. Tel : 06.12.61.67.72

<http://mapage.noos.fr/cabodehornos>



Numéro 33 - octobre 2007

HELLO LES CAP-HORNIERS !

Notre Assemblée Générale se rapproche, soyez là !

À l'issue de l'assemblée, vers 19 h 30, nous aurons plusieurs interventions passionnantes. Pour l'instant je ne peux que vous annoncer celle de Marie Foucard qui nous présentera son livre *Les Cap-Horniers du Roi Soleil* et le dédicera.

Dans ce numéro, vous lirez le propos d'Olivier Stern-Veyrin à propos de l'utilisation du terme de cap-hornier ; je suis en convergence totale avec lui.

In the spirit of Cape Horn, comme le disent nos amis hollandais et chiliens.

JACQUES REY

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 8 décembre 2007, à partir de 18 h

Salons de l'Alizé, Gare du Nord, 1^{er} étage (celui de l'enregistrement de l'Eurostar)

18 h : abordage et babillage

18 h 30 – 19 h 30 : assemblée générale, donc rapports : philosophique, économique, esthétique (guilleret) & tableau psychologique (sombre et romantique comme la mer déchaînée).

19 h 30 – 20 h 30 : *Pisco* (le Président s'est engagé pour du vrai cette fois !) et par ailleurs présentation de quelques livres avec leurs auteurs.

20 h 32 : dîner.

Même port, même tarif par personne : 35 € pour la soirée !

Venez tous !

Prière d'envoyer avant le 25 novembre un acompte de 15 € par personne
par chèque à l'ordre de l'ACHP à notre trésorier :

Patrick Touzet, Bât. A1, 45 avenue Franklin-Roosevelt, 94320 Thiais

Tel : 01.48.84.28.23 / Courriel: Patrick.touzet@laposte.net

Virement possible depuis votre CCP sur le compte de l'association : CCP Marseille, 18 200 22 Z,
sans oublier de remplir la ligne courrier pour indiquer l'objet du virement.

En cas d'absence (regrettée) envoyez vos pouvoir et cotisation à Patrick Touzet.

Dans un monde changeant, le tarif de la cotisation reste inchangé, mais pas de Cot', pas de Can'

10 € par personne ou 15 € par couple.

POUVOIR

Je, soussigné

Donne pouvoir à

Pour me représenter lors de l'assemblée générale de l'Association des Cap-Horniers de Plaisance, le samedi 8 décembre 2007, et prendre part à tout vote et décision en mon nom.

Fait à Le

Signature, précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

LA DROITE DE LOÏC CARADEC

J'ai demandé à notre Président l'autorisation de dire un mot ici de la droite de hauteur de Loïc Caradec. Loïc a passé le Horn en 1974 comme navigateur de Grand Louis et a donc sa place ici, mais surtout sa Droite n'est pas connue et je souhaiterais que ces lignes attestent qu'il en est l'auteur.

Je connais deux autres Droites.

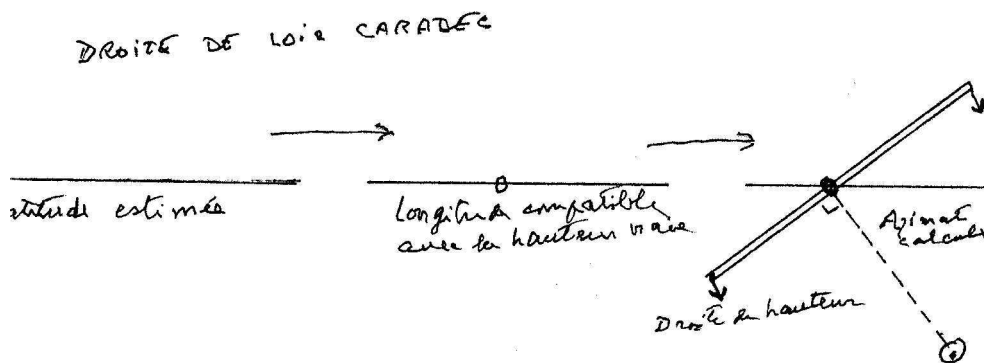
La Droite de Sumner : Comme les navigateurs de l'époque des Grands Voiliers, on part d'une latitude estimée ou calculée et une formule permet de trouver la longitude compatible avec la hauteur du sextant. Sumner, doutant de sa latitude estimée, refait ses calculs pour deux autres latitudes estimées, ce qui lui donne trois points. Il s'aperçoit alors que ces trois points sont en ligne droite. C'est la Droite de Sumner.

Marcq de Saint-Hilaire fait alors une démonstration mathématique du problème, et c'est la méthode que tout le monde emploie. Il se donne une latitude comme Sumner, il se donne une longitude (c'est-à-dire un point) et il calcule la hauteur compatible, qu'il compare avec celle du sextant. Il se sert aussi d'une seconde formule qui lui donne l'azimut de l'astre observé.

Loïc Caradec commence comme Sumner à partir de la hauteur du sextant, d'une latitude estimée possible, mais nullement précise et, comme lui, il calcule la longitude compatible. Il a donc la latitude et la longitude d'un point par lequel passe la droite de hauteur. Il ne se trouve probablement pas sur ce point, mais sur la droite qu'il oriente perpendiculairement à l'azimut qu'il calcule par la seconde méthode.

Les tables (H.O.214 ou 249, Dieumegard, etc.) ne sont pas conçues pour cette méthode, mais Loïc avait programmé une calculette et sortait une droite, la même que Sumner ou Marcq de Saint-Hilaire, en un clin d'œil, sans triple visée, sans point auxiliaire. Sans nul doute, la plus élégante des trois, à l'image de son auteur.

OLIVIER STERN-VEYRIN



LA PREUVE PAR...

Pour vérifier l'aplomb de la droite de Loïc décrite par Olivier, prendre un récipient plutôt translucide, d'une capacité selon l'œil, la raison ou tout autre étalon, d'un matériau agréable au toucher, la forme n'a pas d'incidence sur le résultat. Convenons d'appeler le dé à coudre ou la dame-jeanne de votre choix : « verre ».

Délicatement, mélanger un « verre » de jus de citron vert, 3 (oui, trois) « verres » de pisco, ajouter une cuillerée à thé de sucre (ne pas abuser ; sucre de canne pour faire chic mais pas indispensable), deux nano-icebergs australs. Agiter vivement sans laisser fondre. Goûter, voyager...

LA CANETTE VAPOREUSE

LI JIANG



La rivière Li près de Guilin, photo F. Ledoux

Entre deux rives ondulantes, la rivière Li.

Les eaux sont basses et notre embarcation se fraie une route en zigzagant. Le décor karstique est omni présent. Au pied d'une falaise, une grotte abrite une famille.

La rivière s'élargit, un buffle prend son bain, plonge la tête. Perchés sur des radeaux de bambous, des cormorans se reposent en attendant la pêche nocturne.

Profitant de notre passage, des marchands, sur leurs radeaux, proposent des souvenirs de toutes sortes. Un collègue marchande un éventail peint dans un village voisin. Des canards et des oies s'ébattent sur la grève qui apparaît quelquefois.

Avec la pluie et la brume, les reliefs aux noms évocateurs deviennent fantomatiques. De cette vision, on comprend pourquoi un tel décor a pu inspirer nombre d'artistes au cours des siècles.

Un petit marché de quelques étals apparaît d'un méandre. Cuisine en plein air ; brochettes de crabes étrilles... pamplemousses et kakis. Les sampans glissent avec leurs trois ou quatre passagers à l'abri sous une toile.

Beauté sauvage sur quelques kilomètres de rives vierges.

Pêcheur sur son radeau, le panier au milieu, godillant sous son chapeau pointu. Passage d'embarcations familiales, bateaux chargés de touristes. Quelques lavandières au milieu d'oies grises.

Les montagnes s'éloignent laissant entrevoir des rizières, quelques maisons rustiques, et d'autres plus modernes.

À un tournant le décor majestueux réapparaît avec ses formes à perdre le regard.

Guilin, Chine, novembre 2006

Impresssions, par FRANCIS LEDOUX

CAP-HORNIER : UN NOM OU UN GRADE ?

C'est avec un grand respect que nous évoquons tous le souvenir de ces hommes qui, au prix de souffrances, de privations et quelquefois de leur vie, ont assuré et développé la circulation des hommes et de leurs produits. Ils ont même contribué à la victoire de 1914-18 par le nitrate importé du Chili et, par là, influencé le cours de l'Histoire !

Certes, nous ne pouvons pas en dire autant, mais leur mérite aux côtés du nôtre n'est pas tellement lié au Cap Horn, mais plutôt aux moyens dont ils disposaient : des voiliers de charge, aux voiles très grandes et dures comme de la tôle, des vêtements civils, de gros godillots, une nourriture sommaire. À ce point de vue, les marins de tous les Grands Voiliers, Cap Horn ou pas Cap Horn, méritent que nous nous levions devant eux.

J'ai passé le Horn deux fois ; une fois par force 7 en venant de Sydney, une fois par calme plat en venant de Puerto Williams. Pas de problème ; de nombreuses courses océaniques l'ont passé sans incident. En revanche, ce n'est pas devant le Horn que le Pamir s'est perdu, que Tsu Hang a démâté, que Dominique Guillet et Paul Waterhouse sont tombés à la mer. Bernard Deguy, qui a beaucoup navigué dans le coin, l'a comparé à la Bretagne en hiver.

Plus qu'un sommet, le Horn est un symbole.

Nous sommes cap-horniers parce que nous avons vu ce Cap de la Mer en voiliers, tout simplement.

OLIVIER STERN-VEYRIN



VISITE AU MUSEE

6 octobre, Trocadéro aile Ouest, matin plein de soleil. La marine en bois le long des coursives du musée pour près de vingt cap-horniers à la voile est évoquée par une jeune guide pleine de savoirs : Ombres de Richelieu et de Colbert, Maurepas et Antoine Choquet de Lindu sous Louis XVI, premier ingénieur de marine.

Godillant entre les maquettes qui servaient d'école de Marine pour les rois, nous admirions la réale du roi Louis XIV fendant les flots sous l'effort des rameurs (7 galériens par rame et peut-être quarante rames ou plus) ; la machine à vapeur présentée à l'Académie en 1784 par Jouffroy d'Abbans ; le défi de Joseph Vernet (1714-1789) décrivant en format constant les paysages entourant treize ports du royaume de France ainsi que les activités particulières d'iceux : la moutarde embarquée pour lutter contre le scorbut, la pêche spectaculaire au thon sous le regard attentif des belles dames dans le Midi ; à Toulon ou Brest on peut voir la demi-douzaine de tableaux qui manquent à Paris. L'audace nous émerveillait évoquée à travers portraits et vestiges : Jean Bart (1650-1702) ; Jean-François de La Pérouse dirigeant l'épopée de l'Astrolabe et de la Boussole, Dumont d'Urville ; les grandes courses des clippers à l'étrave coupe-vagues...

Un Marin Marie au passage... Quel régal !

SABINE GARNIER

